



Paris, le 9 Octobre 2009

La FADBEN et les syndicats : CGT Educ'Action / CNGA-CGC/ CNT-FTE / SCENRAC-CFTC / SNCL-FAEN / SNALC / SGEN-CFDT/ SNES-FSU/ Sud Éducation / SE-UNSA

A Monsieur Luc Chatel
Ministre de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle 75007 PARIS

Objet : Demande d'audience

Sur la situation des CDI et l'évolution de l'exercice du métier de professeur documentaliste.

Monsieur le Ministre,

La Fédération des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale (FADBEN) et les syndicats mentionnés : CGT Educ'Action / CNGA-CGC/ CNT-FTE / SCENRAC-CFTC / SNCL-FAEN / SNALC / SGEN-CFDT/ SNES-FSU / Sud Éducation / SE-UNSA

vous alertent sur les difficultés grandissantes de fonctionnement des CDI (centres de documentation et d'information) des établissements scolaires secondaires et sur la situation des professeurs documentalistes responsables de ces centres.

Ces dysfonctionnements sont liés à une dégradation de la qualification des personnels exerçant dans les CDI

- Baisse des recrutements par voie de concours des professeurs documentalistes.
En 2009 135 lauréats au CAPES externe alors que la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) a chiffré à 490 les départs à la rentrée 2010. 2 documentalistes sur 3 ne seront pas remplacés. D'autre part 350 postes de certifiés documentalistes sont restés vacants à la rentrée 2008, près de 500 à la rentrée 2009.
- Augmentation du recrutement de vacataires et de contractuels sans formation au métier d'enseignant et encore moins aux spécificités de celui de professeur documentaliste ;
- Augmentation alarmante de personnels enseignants « faisant fonction » exerçant dans les CDI sans qualification spécifique en information-documentation , alors qu'un CAPES externe ou interne, existe depuis 20 ans .

Pour leur permettre de réaliser leurs missions, nous revendiquons :

- L'inscription claire du rôle pédagogique des professeurs documentalistes dans les textes officiels
- Le renforcement de la formation initiale et continue des personnels certifiés en documentation ;
- L'augmentation des postes aux CAPES de Documentation de la session 2010 prenant en compte les besoins pour la rentrée 2011 et rattrapant le déficit qui s'est creusé depuis 2005 ;
- L'ouverture d'une réflexion sur les missions des professeurs documentalistes, indispensable pour l'amélioration des conditions d'exercice ;
- L'égalité de rémunération avec les autres enseignants certifiés.

Ainsi les professeurs documentalistes pourront jouer un rôle moteur dans les actions du projet d'établissement au sein de l'équipe éducative, assurer une gestion optimale des CDI, œuvrer pleinement à la réussite des élèves par la formation en information-documentation et participer à la construction de leur autonomie.

La FADBEN et les organisations syndicales ci-dessous sollicitent une audience pour évoquer l'ensemble de ces points, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de leurs très respectueuses salutations.

**La Présidente de la FADBEN : Françoise Albertini
& les syndicats**

CGT Educ'Action / CNGA-CGC/ CNT-FTE / SCENRAC-CFTC/ SNCL-FAEN / SNALC / SGEN-CFDT/ SNES-FSU / Sud Éducation / SE-UNSA

FEDERATION DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

25, rue Claude Tillier – 75012 Paris – E-mail: fadben@wanadoo.fr